

Ecrit par le 3 juillet 2026

# Réindustrialisation : 1 milliard d'euros d'investissement dans le Gard Rhodanien



**La communauté d'agglomération du [Gard Rhodanien](#) a acté la reconversion industrielle de l'ancien site sidérurgique de l'Ardoise à Laudun-l'Ardoise. Le projet lauréat à 1Mrd€ est porté par l'entreprise [MGH Energy](#).**

Anciennement dédié aux activités sidérurgiques stoppées il y a 20 ans, le site de 35ha de l'Ardoise est devenu une friche industrielle qui aujourd'hui, renaît de ses cendres grâce à un appel à projet remporté par la compagnie maritime MGH Energy, suite à l'obtention pour le site du label 'Site clé en main - France 2030'.

Cette labellisation s'inscrit dans une stratégie plus globale de réindustrialisation du pays et affirme la position du Gard Rhodanien, aussi considéré et appelé 'Gard Avignonnais' par beaucoup, comme deuxième pôle industriel de la région Occitanie après Toulouse. L'Agglomération a notamment obtenu le label 'Territoire d'Industrie' pour 2023-2027 et vise la neutralité carbone à l'horizon 2050.

« Nous avons pris nos responsabilités, avec une volonté claire : réintroduire une activité innovante, créer

Ecrit par le 3 juillet 2026

de l'emploi pour nos jeunes et impulser une dynamique économique au service de tout notre territoire », affirme [Yves Cazorla](#), maire de Laudun-l'Ardoise.

## Un appel à projet

C'est en ce sens que le Gard Rhodanien et la commune de Laudun-l'Ardoise ont lancé un appel à projet afin d'avoir un pouvoir de décision sur le futur projet pour sécuriser la vocation industrielle du site via un bail emphytéotique. L'appel à projet s'est basé sur les énergies décarbonées et a reçu 10 candidatures au cours de l'été 2025. Les trois projets les plus pertinents ont été auditionnés par le Comité de pilotage composé de l'État, la Région, la commune, la Banque des territoires, l'Établissement Public Foncier d'Occitanie et la Compagnie Nationale du Rhône.

Un projet a donc tiré son épingle du jeu. Il s'agit de l'usine de production de carburants de synthèse pour les transports aérien et maritime de l'entreprise MGH Energy. Le projet a su répondre à tous les critères requis, à savoir les orientations stratégiques, la robustesse technique et opérationnelle, les retombées socio-économiques, l'intégration sur le site, ainsi que l'innovation et la gestion des flux.

« La réussite du projet de carburants de synthèse de l'Ardoise incarne une ambition partagée : celle d'un territoire qui transforme son histoire industrielle en nouvel élan, qui s'engage pleinement dans la transition énergétique et qui renforce sa souveraineté économique », ajoute l'Agglomération.

## Un projet tourné vers la transition énergétique

MGH Energy souhaite donc implanter une usine qui produira du e-kérosène pour l'aviation commerciale et du e-méthanol pour le transport maritime. Ces carburants sont destinés à remplacer les carburants fossiles, qui sont, eux, fortement carbonés. Ils seront élaborés à partir d'hydrogène vert issu d'électricité renouvelable et de dioxyde de carbone capté localement auprès d'industries du territoire.

**« Ce projet associe innovation technologique, souveraineté énergétique et ancrage territorial fort. »**

*[Jean-Christian Rey](#), président de la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien.*

Après avoir identifié le potentiel du site de L'Ardoise en 2023, l'entreprise a finalement obtenu une durée d'exploitation initiale de 30 ans et lancera la construction de l'usine en 2028 après des études détaillées, l'obtention des autorisations réglementaires et des phases de concertation. La mise en service de cette future unité de production, qui représente un investissement d'1Mrd€, devrait se faire en 2031 et prévoit la création de 400 emplois directs durant la phase de construction et environ 200 emplois permanents durant la phase d'exploitation. L'usine devrait pouvoir produire jusqu'à 70 000 tonnes par an de e-kérosène et 50 000 tonnes par an de e-méthanol.

Ecrit par le 3 juillet 2026



L'Agglomération a acté la reconversion industrielle du site de l'Ardoise ce lundi 9 février. © Gard Rhodanien